

Tutoriel CFE 2020

Acheteur / Revendeur

Formulaire 1447 – C -SD

DÉCLARATION INITIALE
en cas de création d'établissement ou de changement
d'exploitant intervenu en 2019

DÉPARTEMENT	
COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION	

TIMBRE À DATE DU SERVICE

Renvoyez un exemplaire AVANT LE 1^{er} JANVIER 2020 au service des impôts des entreprises ci-dessus, auquel vous pouvez vous adresser pour tout renseignement.

ACCUEIL : Horaires disponibles sur impots.gouv.fr
ou téléphonez au :
ou messagerie :

A1 Identification de l'entreprise		COMPLÉTER ou RECTIFIER dans la partie droite les mentions absentes ou erronées
Dénomination ou nom et prénom	1	
Activités exercées	2	
Adresse dans la commune	3	
Adresse où doit être envoyé l'avis d'imposition en cas d'édition sous format papier	4	
Numéro SIRET de l'établissement	5	
Code de l'activité de l'établissement (NACE)	6	
Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat	7	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Comptable de l'entreprise		
Nom :		
Adresse :		
Numéro de téléphone :		
Adresse électronique :		
A2 Activité professionnelle exercée de mon domicile ou exercée en clientèle		
Si vous ne disposez d'aucun autre local, cochez la case	<input type="checkbox"/>	Précisez la surface occupée pour les besoins de l'activité exercée à domicile :
Nom et adresse de la personne ayant établi la déclaration si elle ne fait pas partie du personnel salarié de l'entreprise.	A	le
Téléphone :	Signature	
Adresse électronique :		

M3ACK - IMPRIMERIE NATIONALE 2019BR99 - Novembre 2019 - 2019.09.PF.0019.25

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-661 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. En application des dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes, dont l'activité est la location de locaux meublés, exonérées de CFE en application de l'article 148 du CGI sont informées que les données relatives à ces locaux sont transmises par la DGFIP aux collectivités locales ayant institué la taxe de séjour ou la taxe de séjour forfaitaire conformément à l'article L. 135 du livre des procédures fiscales. Ces personnes ont un droit d'accès et de rectification auprès de leur DDE.

1

Vérifier les informations inscrites.

- * Noter le code NACE 4799A
- * Cocher « Non » à Inscription au répertoire des métiers et de l'artisanat

2

Pas de comptable

1.bis

Remplir seulement si les informations précédentes sont fausses ou incomplètes ou inexistantes

3

Cocher la case et inscrire la mention « Vente en Clientèle »

4

Date + Signature

5

Cocher « Début d'activité » et « Création d'activité »

A3 Origine de l'établissement (case à cocher)

Création d'établissement Début d'activité Transfert d'activité

Acquisition d'établissement Apport Scission Fusion

6

Inscrire la date de début d'activité

A4 Identification de l'ancien exploitant ①

Dénomination ou Nom et Prénom

Activité exercée

7

Inscrire le cumul annuel de vos marges et commissions de l'année en cours

B1 Renseignements pour l'ensemble de l'entreprise Période de référence : année civile 2018 ou exercice de 12 mois clos en 2018

Entreprise créée en 2019				Entreprise existante en 2018			
Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1			Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	12		
Effectif au cours de l'année civile 2019 ②	2			Effectif au cours de l'année civile 2018 ②	13		
dont	Apprentis sous contrat	3		dont	Apprentis sous contrat	14	
	Handicapés physiques	4			Handicapés physiques	15	
Salariés affectés à une activité artisanale				Salariés affectés à une activité artisanale			
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2019				Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2018 (ou de l'exercice clos en 2018, lorsque sa durée est égale à 12 mois mais ne coïncide pas avec l'année civile 2018)			
Ajustement à l'année ③	7	(ligne 6) x 12	8	Ajustement à l'année ③	21	(ligne 20) x 12	22
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimés pour 2019 ④				Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation en 2018 ④			

9

Inscrire le résultat du calcul de la case 7

Exemple

J'ai signé mon contrat le 6 mars et j'ai un cumul annuel (marges + commissions) de 780€

Le calcul sera :

$$780 \times 12$$

$$10$$

Le résultat du calcul est 936.

936 est la somme à inscrire dans la case 8

8

Inscrire le nombre de mois d'activité.

Exemple :

- Si le contrat a été signé en février inscrire 11

- Si le contrat a été signé en mai inscrire 8

B2 Renseignements pour l'établissement

Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2019 ⑤

1

Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case) ⑥

Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2019 (en semaines)

2

Durée d'exploitation normalement prévue en 2020 (en semaines)

3

Micro-entrepreneur bénéficiant du régime micro-social prévu à l'article L. 133-6-8 du code de la sécurité sociale (cocher la case) ⑦

Indiquer la date d'entrée dans le statut de micro-entrepreneur (jj/mm/aaaa)

4

Activité professionnelle exercée à temps partiel ou pendant moins de 9 mois de l'année, cocher la case

5

En cas d'éolienne produisant de l'énergie électrique, cocher la case ⑧

6

Date de raccordement au réseau de l'installation produisant de l'énergie électrique (jj/mm/aaaa) ⑨

7

Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le prorata hydraulique relatif à la commune d'imposition (nombre avec deux chiffres après la virgule) ⑩

8

Vous êtes dispensé de remplir ce cadre si vous avez coché la case A2 de la page 1.

C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière

Informations obligatoires sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du Code général des Impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

Bien n° 1	
Nature du bien	1
Adresse du bien	2
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3
Le cas échéant, numéro des étages dans la copropriété	4
Identité de l'occupant précédent	5
Date de début d'occupation du bien	6
Superficie totale des locaux en m²	7
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :	
-- Professionnel	8
-- Industriel	9
-- Commercial	10
-- Habitation	11
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :	
-- Magasin	12
-- Entrepôt	13
-- Bureaux	14
-- Autres à préciser	15
Vous êtes :	
-- Propriétaire	16 <input type="checkbox"/>
-- Locataire	17
Dans l'affirmative, veuillez joindre le copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	
-- Sous-locataire	18
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	
-- En domiciliation commerciale	19
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	
-- En domiciliation à titre gratuit	20
Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres utilisateurs	21
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, précisez leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22
Si vous êtes membre d'une SCM, veuillez indiquer le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif	23
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :	24
-- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24 <input type="checkbox"/>
-- local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	25 <input type="checkbox"/>
-- autre local loué meublé	26 <input type="checkbox"/>
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 ^{re} année d'entrée du bien dans la base d'imposition.	27

D Exonérations et abattement

Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous désirez opter

Cocher ci-dessous les cases correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)

EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES		CFE	CVAE
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 A 1° du CGI)	1	2	
Établissements de spectacles cinématographiques (art. 1464 A 3° à 4° du CGI)	- dont le nombre annuel d'entrées est inférieur à 450 000 (art. 1464 A 3° du CGI)	3a	4a
	- dont le nombre annuel d'entrées est inférieur à 450 000 et qui bénéficient d'un classement « art et essai » (art. 1464 A 3° bis du CGI)	3b	4b
	- autres que ci-dessus (art. 1464 A 4° du CGI)	3c	4c
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) dans le cadre : (préciser le régime d'exonération, une seule ligne possible)	- du régime de l'article 44 sexies du CGI (création d'entreprises nouvelles)	5a	6a
	- du régime de l'article 44 septies du CGI (création d'entreprises nouvelles pour la reprise d'entreprises industrielles en difficulté)	5b	6b
	- du régime de l'article 44 quinquies du CGI (création ou reprise d'entreprises dans les zones de revitalisation rurale)	5c	6c
« Jeunes entreprises innovantes » ou « Jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du CGI)	7	8	
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art. 1464 du CGI)	9	10	
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI)	11	12	
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du CGI)	13	14	
Indiquer la date de début de gestion :	15		
Libraires indépendants (art. 1464 I du CGI)	16	17	
Établissements situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-1 du CGI)	18	19	
Établissements situés dans les zones de reconstruction de la défense (art. 1466 A-1 quinquies B du CGI)	20	21	
Disqualifiés indépendants (art. 1464 M du CGI)	22	23	
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations anti-pollution passibles de taxe foncière et des matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI)	24		
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée :	25		
Abattement de 50 % de la valeur locative des biens passibles de taxe foncière affectés à des activités de recherche industrielle (art. 1518 A quater du CGI)	26		
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée :	27		

EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES		CFE	CVAE
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-1 quinquies A du CGI)	29	29	
Changement d'exploitant réalisé en 2017 dans une zone franche urbaine, territoire entrepreneur (poursuite de la période d'exonération du prédécesseur) (art. 1466 A-1 sexies du CGI)	30	31	
Petites entreprises commerciales situées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (art. 1466 A-1 septies du CGI)	32	33	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée :	34		
Pour chacun de ces biens, précisez par un pourcentage la proportion du local concerné affecté à l'activité exonérée :	35		
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI)	36	37	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée :	38		
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art. 1466 F du CGI)	39	40	
Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit :			
-- Abattement taux normal <input type="checkbox"/>			
-- Abattement taux majoré <input type="checkbox"/>			

AUTRE EXONÉRATION DE DROIT		CFE	CVAE
Exonération des diffuseurs de presse spécialistes (art. 1458 bis du CGI)	44	45	
Exonération en faveur des jeunes avocats (art. 1460-8° du CGI)	46	47	
Exonération de l'activité de production de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, réalisée dans les conditions prévues à l'article L. 211-1 du code rural et de la pêche maritime (art. 1451 1° du CGI)	48	49	
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée :	50		

EXONÉRATIONS NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION SPÉCIFIQUE N° 1466-SD DISPONIBLE SUR LE SITE IMPOTS.GOUV.FR		CFE	CVAE
- d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI)	51	52	
Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones... - d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI)	53	54	
- de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI)	55	56	

**Si vous avez des questions complémentaires,
nous sommes à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de
13h30 à 17h00
Au 03 87 88 56 70**

